

13.11.2018 - 10:21 Uhr

L'enquête du TCS montre que plus de 20% des cyclistes circulent de nuit sans éclairage



Bern (ots) -

Les feux des vélos jouent un rôle essentiel dans la prévention des accidents. Une enquête TCS réalisée dans les neuf plus grandes villes suisses montre qu'il y a encore beaucoup à faire en la matière. Ainsi, plus de 20% des cyclistes circulaient de nuit sans éclairage et se mettaient en danger ainsi que les autres usagers de la route. À Genève, on a même compté plus de 50% de vélos sans feux dans le trafic routier. Avec cette enquête, le TCS souhaite envoyer un message clair dans le cadre de la « journée de la lumière » et contribuer à la sensibilisation de cette question fondamentale.

Certes, parmi les vélos recensés, près de 80% étaient correctement équipés de feux avant et arrière, mais l'éclairage était parfois insuffisant. Les résultats diffèrent beaucoup selon les villes. La ville d'Aarau (AG) occupe la tête du classement: 100% des vélos contrôlés étaient correctement équipés. Genève, où à peine la moitié des cyclistes contrôlés circulait avec un éclairage adéquat, hérite quant à elle de la lanterne rouge.

« Les cyclistes sans feux ne compromettent pas seulement leur propre sécurité. En circulant sans éclairage, ils mettent également en danger les autres usagers de la route. Une mauvaise visibilité est une cause fréquente d'accident. Nombre d'entre eux pourraient être évités à peu de frais », explique Helmut Gierer, Communication & Campaign Manager du TCS.

Le risque d'accident est trois fois plus élevé la nuit ou dans l'obscurité que le jour. Si l'on y ajoute de la pluie, de la neige ou un contre-jour, il peut même être multiplié par dix. Un éclairage adéquat est donc important pour deux raisons: il accroît la sécurité des cyclistes, car ils peuvent eux-mêmes mieux identifier les dangers, et il permet aux autres usagers de la route de les remarquer plus tôt.

Les règles en Suisse

En matière d'éclairage des vélos, les règles sont claires: le vélo doit être muni d'un feu blanc à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière. Les deux feux doivent être non clignotants et visibles à une distance de 100 mètres. En principe, la majorité des éclairages de vélo disponibles dans le commerce satisfont à ces exigences légales. Néanmoins, il existe des éclairages mieux ou moins bien adaptés selon les besoins et les différents types de vélos (voir le Comparatif de TCS (2016)). Dans tous les cas, il est important d'être parfaitement visible.

L'importance des vêtements réfléchissants

En cas de mauvaise visibilité, une personne portant des vêtements sombres n'est vue des automobilistes qu'à 25 mètres de distance. Dans ce cas, il est souvent trop tard. Les vêtements équipés d'éléments réfléchissants ou lumineux sont visibles à 140 mètres et laissent aux autres usagers de la route plus de temps pour réagir. L'industrie de la mode et la distribution ont compris qu'il était impossible de généraliser le gilet réfléchissant pour des raisons pratiques et esthétiques. Mais aujourd'hui, il existe de nombreux produits sur le marché qui permettent de concilier style et sécurité. La campagne MADE VISIBLE soutenu par le Fonds de sécurité routière veut encourager cette évolution en proposant sur son site un aperçu utile des solutions disponibles et faciles à mettre en oeuvre au quotidien.

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.
Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.pressetcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100822100> abgerufen werden.